



COMMUNIQUÉ

07-04-2021

Abattage d'arbres déperissants sur les collines de Chaudanne et de Rosemont

En raison des travaux d'abattages d'arbres déperissants sur les collines de Chaudanne et de Rosemont, la circulation des usagers en vélo, en voiture ainsi que des piétons sera interdite :

- **Chemin de Mazagran** : du lundi 12 avril à 8 h au vendredi 16 avril à 16 h
L'accès des riverains se fera depuis la Passerelle Mazagran (la borne sera en position basse).
- **Montée de Gribaldy** : du lundi 12 avril à 9 h au mardi 13 avril à 16 h

Une déviation sera mise en place pour les véhicules circulant Rue de Chaudanne et Chemin du Fort de Chaudanne en direction du centre-ville (sens descendant). Cette déviation empruntera la Rue du petit Chaudanne et la Rue de la Grette.

- **Chemin du Fort de Rosemont** : du mercredi 14 avril à 8 h au vendredi 16 avril 2021 à 16 h

Par dérogation, cette disposition ne s'applique pas aux riverains, véhicules de l'entreprise exécutants des travaux et véhicules de secours. Un courrier a été envoyé à l'ensemble des riverains concernés. Pour tout renseignement complémentaire, le secrétariat de la Direction Biodiversité et Espaces Verts est joignable au 03 81 41 53 14.

Contacts

Fabienne BRAUCHLI

Adjointe en charge de la transition écologique, des espaces verts, de la biodiversité

Mail : fabienne.brauchli@besancon.fr

Samuel LELIEVRE - Directeur Biodiversité et Espaces verts

Tél. 03 81 41 53 14 / Mail : sandrine.crevoisier@besancon.fr

Contacts presse

Auriane CALVÉS

Cécile PRUDHOMME

06 33 67 25 23

06 84 37 60 09

auriane.calves@besancon.fr

cecile.prudhomme@besancon.fr